

Compte rendu du Conseil Municipal

du 29 juin 2015

Présents : M. RENAULT Jean-Pierre, M. GRILLON Hubert, M. FLOUZAT Roland, Mme DUFOUR Marie-Claude, Mme LECORDIER Denise, Mme RAPEAU Lydie, M. BOUHOUR Christian, M. BRENON Frédéric, M. DENET Patrick, M. GENTY Philippe, M. GERMAIN Thierry, M. PINGON Laurens

Absents non représentés : Mme GUERY-JALMAIN Nicole, Mme GONTIER Nadine, M. CARON Tony

Secrétaire de séance : Mme RAPEAU Lydie

Début de séance : 17h45

Le compte-rendu du dernier conseil est adopté
Lecture du cahier de délibérations et signatures

Ordre du jour :

1. Gestion des déchets verts

Suite :

- aux remarques de certaines personnes concernant le ramassage actuel des déchets verts
- à la note du SMIRTOM stipulant que les déchets doivent être déposés en déchetterie

Il est décidé à l'unanimité que les déchets verts seront ramassés tous les 15 jours uniquement pour les personnes désignées par le CCAS selon certains critères (personnes seules, âgées, handicapées, sans voiture ...) et inscrites en mairie.

Une note explicative en précisera les modalités

Nota : il est toujours possible de demander les remorques pour les gros déchets.

2. Approbation du DICRIM (Document communal d'Information des Risques Majeurs)

La dernière version du DICRIM est approuvée à l'unanimité.

Elle sera transmise à l'imprimeur.

Une demande de subvention sera transmise à la région centre

3. PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie)

La version présentée au conseil est commentée et la délibération adoptée à l'unanimité.

Le PAVE sera modifié en fonction des travaux effectués sur le circuit défini.

4. Syndicat départemental d'énergie (SDE 18) - vote pour travaux aux Loges

Des travaux sur le réseau éclairage public sont prévus aux loges pour un montant global de 1373€.

La prise en charge par la commune de 50% du coût des travaux est adoptée à l'unanimité.

5. Vote pour instruction des actes d'urbanisme

A partir du 1 juillet 2015, la DDT ne fera plus l'instruction des actes d'urbanisme.

Au niveau de la Communauté de Communes, ils seront effectués pour notre commune, par une personne basée à la mairie de Jouet.

Le coût facturé serait de 70 € par dossier.

Décision adoptée à l'unanimité

6. Répartition du FPIC (fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales)

La répartition dérogatoire libre proposée par la Communauté de Communes est adoptée à l'unanimité.

7. Fonds de Solidarité Logement

Après délibération le conseil décide à l'unanimité de participer au financement de fonds de solidarité logement à hauteur de :

- 1,98 € x 380 foyers pour les aides au logement
- 0,64 € x 380 foyers pour les aides à l'énergie
- 0,22 € x 380 foyers pour les aides aux impayés d'eau
- soit une somme de 1079,20 €

Le soutien apporté par le Fonds de Solidarité aux habitants de Marseilles-lès-Aubigny en 2014 était de 2747 €.

8. Virement de crédit pour l'Assainissement

Il est nécessaire d'alimenter le compte 673 du budget assainissement pour rembourser des « surfacturations ».

Il est décidé à l'unanimité :

- de virer 410 € du compte 61522 (travaux du budget général) sur le compte 74 (assainissement)
- de virer ces 410 € du compte 74 au compte 673
- de rembourser les surfacturations à partir du compte 673

De nouvelles factures seront émises en prenant la moyenne des 3 dernières années de facturation.

9. Eau Potable

Suite à la réunion du 17 juin à Jouet, il a été décidé de procéder à un second forage de sondage éloigné de 20 m supplémentaires du lit de la Loire par rapport au premier sondage.

10. Point sur Travaux.

Pompes alimentation du Château d'eau :

- la pompe immergée a été remplacée suite à une panne et mise en fonctionnement
- la pompe de surface sera nettoyée et utilisée en dépannage. Afin d'éviter tout risque d'encrassement elle sera mise en fonctionnement une journée par semaine

Station d'épuration :

- changement d'une raclette (signalée lors de la dernière inspection)
- installation d'un grillage de protection (pour éviter les jets de pierres)

Pompe de relevage : demande de devis pour une grille de protection en inox

Atelier : changement des rideaux métalliques à partir du 6 juillet (environ 6000 €)

Tracteurs :

- les vérins du SAM sont remplacés
- le moteur du DEUTZ est HS ; un devis est demandé pour son remplacement. Une décision sera prise en fonction du coût (moteur ou achat d'un tracteur d'occasion)

Standard : changement du standard

10. Questions Diverses

Fête Patronale :

- bilan globalement très positif, seul le marché est à améliorer
- les photos sur le site ont été appréciées
- les pompiers remercient la commune pour son accueil
- M. Pingon propose d'organiser un inter villages l'année prochaine (idée retenue à étudier)

- les subventions spéciales ont été adoptées à l'unanimité
238,50 € au tennis (repas des pompiers et danseurs)
58 € aux Amis de l'Ecole (repas des musiciens)

Fête de la musique :

- Gros succès populaire
- Orchestre apprécié, à renouveler

Maisons Fleuries :

- jury le 10 juillet à 16h
- la facture du fleuriste Lagarde (470 €), correspondant aux lots 2014 des maisons fleuries est adoptée à l'unanimité

APC (Agence Postale Communale) :

- La commune a été sollicitée par la poste pour l'installation d'une APC
- M. Grillon fait un point sur le fonctionnement des APC
- Un dossier sera réalisé avant de prendre une décision

Cantine scolaire :

- Le marché a été négocié au niveau Communauté de Communes
- Sogirest a été retenue (en remplacement d'Ansamble) car son offre est meilleure

Plaque commémorative sur la maison natale de Roland Champenier :

- La proposition de l'amicale des résistants pour l'installation d'une plaque commémorative sur la maison natale de Roland Champenier est adoptée à l'unanimité

NAP : Nouvelles Activités Scolaires

- Horaires retenus : 2 fois 1h30, soit le mardi et jeudi de 15h10 à 16h40
- Les activités sont définies, les plannings sont en cours d'élaboration

FIN DE SEANCE : 21h

